

Dossier Medical Partage (DMP) et Securite des Systemes d'Information Medicaux

Presentation Beamer

February 6, 2025

Historique du DMP

- 2004 : Bases du Dossier Medical Personel posées par la loi sur l'assurance maladie.
- 2006 : Premiere Experimentation
- 2011 : Lancement officiel du DMP avec une ouverture progressive.
- 2015 -2018 : transfert à la CNAM.
 - Rebaptisé Dossier Médical Partagé
 - Ouverture de la création au assuré
 - fonctionnalités de téléchargement de son dossier
- 2021 : Remplacé progressivement par Mon Espace Santé.

Mise à disposition des données médicales, avec l'accord du patient, en provenance d'autres professionnel de santé.

- Permettre de proposer au patient un suivi adapté.
- Réduction des redondances d'examens et prescriptions.
- Permettre au personnel de santé des services d'urgences d'accéder au dossier patient.

- Jusqu'en 2018 ouverture par un professionnel de santé (avec consentement).
- A partir de 2018 possibilité d'ouverture du DMP par le patient directement en ligne
- Accès via Internet avec carte Vitale et identifiant national de santé (INS) pour le patient.
- Accès via Internet ou des applications compatibles avec carte vitale du patient et carte professionnelle pour les soignants.

- Contrôle par le patient des professionnels ayant accès.
- Contrôle par l'utilisation de la carte vitale pour l'accès.
- En cas d'urgence, un professionnel de santé peu avoir accès sans le consentement du patient.

- Adoption lente et lourdeur administrative.
- Risques de piratage et fuite de données.
- Questions de consentement et droit à l'oubli.
- Question de charge de travail du medecin traitant.

- Inclus le Dossier Medical Partagé.
- Etend les fonctionnalite avec :
 - Une messagerie sécurisée.
 - Un agenda santé.
 - Un catalogue de services numériques de santé.
- Historique :
 - juillet 2021 : Arret de la possibilité de création de DMP.
 - juillet - decembre 2021 : Experimentation de Mon Espace Santé dans les départements de la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique et la Somme.
 - Janvier 2022 : Ouverture à tous les usagers de Mon Espace Santé.

Consentement implicite :

- Notification par courrier ou courrier électronique (pas d'accusé de réception)
- délais de 6 semaine pour s'y opposer à partir de la date d'envoi.
- Seulement 7,2 millions de personnes ont ouvert Mon Espace Santé.